



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'ordre du jour définitif est le suivant :

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

PC 2022 16

Désignation du secrétaire de séance

PC 2022 17

Adoption du procès-verbal de la séance du lundi 20 juin

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Communication relative à la rentrée

Communication relative à l'inauguration du passage et de la fontaine Molière

Communication relative à la situation du cinéma Luminor Hôtel de Ville

2022 DDCT 62

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2023

PROJET DE DÉLIBÉRATION PROPRE

PC 2022 18

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2023

PROJET DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2022 DAC 49

Subvention (9.940.000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre, 8e, 18e).

2022 DAC 187

Subvention (2.860.490 euros) et avenant à la convention avec l'association Paris-Audiovisuel – Maison Européenne de la Photographie (Paris Centre)

2022 DAC 297

Subvention de fonctionnement (710.000 euros) et avenant à la convention avec l'association Maison du geste et de l'image Centre de recherche d'éducation artistique (Paris Centre)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2022 DAC 298

Subvention de fonctionnement (2.217.500 euros) et avenant à la convention avec l'EPCC Maison des Pratiques Artistiques Amateurs

2022 DAC 52

Subventions d'équipements (98 200 euros) et conventions avec 4 structures culturelles (Paris centre, 8e, 11e, 15e).

2022 DAC 312

Subventions d'investissement (23.000 euros) et conventions avec trois associations d'accès à la culture et à la pratique artistique.

2022 DAC 110

Convention d'occupation du domaine public avec l'association Théâtre musical de Paris (Paris centre)

2022 DAC 242

Subventions (241.000 euros) conventions et avenants à convention avec huit structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir

2022 DAC 702

Subventions (8.500 euros) en faveur de 3 associations proposant des manifestations littéraires.

2022 DAC 607

Subvention (7.500 euros) à l'association Comité d'animation culturelle Paris 1 au titre de l'action culturelle locale de Paris Centre

2022 DAE 56

Conventions et subventions de fonctionnement (350 000 euros) en faveur de 17 structures parisiennes de l'économie sociale et solidaire pour la transition écologique de l'économie

2022 DAE 160

Écoles d'arts appliqués - Dotations de fonctionnement (1 918 200 euros) et subventions d'investissement (1 350 000 euros), au titre des exercices 2022 et 2023

CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2022 DAJ 17

Protocole d'accord tripartite entre la Ville de Paris, la SCI GENERALI REAUMUR et le syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 3 rue du Nil – 75002 Paris

2022 DASCO 64

Caisses des écoles - Versement de subventions exceptionnelles (4 750 000 euros) au titre de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

2022 DASCO 80

Caisse des écoles (Paris centre) - Subvention d'investissement (31 013,30 euros) au titre de la restauration scolaire du collège François-Couperin

2022 DASCO 69

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (619 430 euros) et subventions travaux (131 679 euros)

2022 DASCO 70

Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2023 (10 947 737 euros)

2022 DASCO 71

Collèges imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2023 (2 779 333 euros)

2022 DASCO 87

Subventions (284.000 euros) avec conventions ou avenants avec des associations pour des résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et de l'Olympiade Culturelle

2022 DASCO 96

Divers collèges - Dotations (1 087 099 euros) pour le soutien de la Ville de Paris aux projets éducatifs

2022 DFPE 91

Subvention (185 619 euros), avenant n° 1 à l'association Le Figuier (Paris centre) pour la crèche collective (Paris centre).

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS**2022 DFPE 107**

Subvention (25 492 euros), et avenant n°1 à l'association Crèche Parentale du Marais (4e) pour la crèche parentale (4e).

2022 DFPE 117

Subvention (302 610 euros) et convention avec l'association CRESCENDO (11e) pour la structure multi-accueil "Morland"

2022 DFPE 143

Mise en œuvre d'un plan de soutien en direction des acteurs associatifs de la Petite Enfance face à la crise sanitaire et économique

2022 DCPA 20

Protocole transactionnel - Modalités de reprise du carrelage des plages du bassin de la piscine Saint Merri (4e)

2022 DDCT 60

Détermination du cadre de référence de la répartition pour 2023 de la dotation d'animation locale et de la dotation de gestion locale

2022 DDCT 61

Dotation d'investissement - délibération-cadre investissement

2022 DEVE 80

Travaux de démolition et reconstruction d'un mur mitoyen -Avenant à la convention entre la Ville de Paris et le Syndicat de Copropriétaires du 18 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie (4e)

2022 DLH 181

Location de l'immeuble 32, rue Réaumur (Paris centre) à ELOGIE-SIEMP-Bail emphytéotique

2022 DLH 188

Location de l'immeuble 5, boulevard Saint-Denis (Paris- Centre) à la RIVP- avenant à bail emphytéotique

CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2022 DPE 21

Subventions (27.000 euros) et conventions avec deux associations œuvrant pour la prévention des déchets et au développement des « Territoires Zéro Déchet »

2022 DSOL 55

Subventions (465 000 euros) et conventions avec 25 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique

2022 DSOL 88

Subvention (40 000 euros) à l'association Passerelle-Assist'Aidant

2022 DU 22

Opération d'aménagement Les Halles (Paris Centre) - Déclassement et Cession à la SCFHP - Échange foncier avec la RATP.

2022 DU 136

Aménagement Les Halles (Paris Centre) - Convention avec la RATP et la Société d'Exploitation des Parkings et du Forum des Halles pour la mise à jour du Plan de prévention contre les inondations

2022 DU 65

Déclassement et cession d'un local au 7 place Edmond Michelet (4e)

2022 DU 84

APUI « Réinventer Paris – les dessous de Paris » site des Ateliers des Beaux-Arts 48 rue de Sévigné (Paris Centre) – Régularisation de la procédure de déclassement par anticipation

2022 DU 131

Prolongation sur 2022 de l'exonération des droits de voirie pour les commerces à proximité de la cathédrale Notre-Dame (Paris Centre) dont l'activité économique est fortement perturbée.

2022 DVD 87

Parc de stationnement Bourse (2e). Avenant de prolongation Convention de concession pour son exploitation

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS**2022 DVD 105**

Soutien aux associations vélo : subventions de fonctionnement à 15 associations (montants 171 000€) et conventions associées

2022 SG 47

Transformations olympiques : Impact 2024 - convention de coopération Ville de Paris FDD Paris 2024 et conventions d'exécution

VŒUX**V PC 2022 14**

Vœu présenté par Ariel Weil, Gauthier Caron-Thibault, Karine Barbagli et les élus du groupe Paris en Commun, relatif à la création de logements sociaux dans deux ensembles fonciers publics de Paris Centre vendus par l'État, au 9 rue de la Banque et au 2-8 rue des Pyramides

V PC 2022 15

Vœu présenté par le groupe écologiste de Paris Centre relatif à l'ouverture de la séance des questions des habitant.e.s en introduction du conseil de secteur de Paris Centre

V PC 2022 17

Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux de Paris Centre relatif à la sécurité du quartier du Marais

V PC 2022 18

Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux de Paris Centre relatif aux soirées de l'académie du climat

QUESTION ORALE AU MAIRE D'ARRONDISSEMENT**Q PC 2022 03**

Question orale au Maire de Paris Centre, posée par Jacques BOUTAULT relative au devenir de la crèche des Petits Pois et à l'usage de son local rue du Sentier 2e arrondissement

CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de votants : 20 (5 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 20

PC 2022 16 – Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 22 septembre 2022;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Monsieur Aurélien VERON, Conseiller de Paris Centre, Conseiller de Paris est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de votants : 20 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 20

PC 2022 17 – Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2022

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-26 ;

Vu l'article 20 du Règlement Intérieur du Conseil du Premier Secteur Paris Centre

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Le procès-verbal de la séance du 20 juin 2022 est adopté à l'unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

N Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 22 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

PC 2022 DDCT 62

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DDCT 62
Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2023

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Luc Ferry, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 3 (J. Rouet, A. Sigwalt, A. Véron)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 22 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

PC 2022 18 – Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2023

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-26 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022;

Vu le rapport présenté par M. Luc Ferry, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

L'inventaire des équipements de Paris Centre est adopté à la majorité

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 3 (J. Rouet, A. Sigwalt, A. Véron)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 21 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (1 NPPV)

PC 2022 DAC 49

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAC 49

Subvention (9.940.000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre, 8e, 18e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 1 (V. Levieux)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 21 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (1 NPPV)

PC 2022 DAC 187

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAC 187

Subvention (2.860.490 euros) et avenant à la convention avec l'association Paris-Audiovisuel – Maison Européenne de la Photographie (Paris Centre)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 1 (A. Weil)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 20 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 20 (2 NPPV)

PC 2022 DAC 297

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAC 297

Subvention de fonctionnement (710.000 euros) et avenant à la convention avec l'association Maison du geste et de l'image Centre de recherche d'éducation artistique (Paris Centre)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 2 (B. Jamet-Fournier, A. Véron)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 21 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (1 NPPV)

PC 2022 DAC 298

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAC 298

Subvention de fonctionnement (2.217.500 euros) et avenant à la convention avec l'EPCC Maison des Pratiques Artistiques Amateurs

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 1 (V. Levieux)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

N Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 20 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 20 (2 NPPV)

PC 2022 DAC 52

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAC 52

Subventions d'équipements (98 200 euros) et conventions avec 4 structures culturelles (Paris centre, 8e, 11e, 15e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 2 (B. Jamet-Fournier, C. Faugeron)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 22 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

PC 2022 DAC 312

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAC 312

Subventions d'investissement (23.000 euros) et conventions avec trois associations d'accès à la culture et à la pratique artistique.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

N Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 21 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (1 NPPV)

PC 2022 DAC 110

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAC 110
Convention d'occupation du domaine public avec l'association Théâtre musical de Paris (Paris centre)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 1 (A. Weil)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 22 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

PC 2022 DAC 242**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAC 242**

Subventions (241.000 euros) conventions et avenants à convention avec huit structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 22 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

PC 2022 DAC 702

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAC 702

Subventions (8.500 euros) en faveur de 3 associations proposant des manifestations littéraires.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme. Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 22 (5 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

PC 2022 DAC 607

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAC 607

Subvention (7.500 euros) à l'association Comité d'animation culturelle Paris 1 au titre de l'action culturelle locale de Paris Centre

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme. Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 22 (5 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

PC 2022 DAE 56

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAE 56

Conventions et subventions de fonctionnement (350 000 euros) en faveur de 17 structures parisiennes de l'économie sociale et solidaire pour la transition écologique de l'économie

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 22 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

PC 2022 DAE 160

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAE 160

Écoles d'arts appliqués - Dotations de fonctionnement (1 918 200 euros) et subventions d'investissement (1 350 000 euros), au titre des exercices 2022 et 2023

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Jimmy BERTHÉ, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 22 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

PC 2022 DAJ 17

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DAJ 17

Protocole d'accord tripartite entre la Ville de Paris, la SCI GENERALI REAUMUR et le syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 3 rue du Nil – 75002 Paris

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DASCO 64

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DASCO 64

Caisses des écoles - Versement de subventions exceptionnelles (4 750 000 euros)
au titre de la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de
Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DASCO 80

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DASCO 80

Caisse des écoles (Paris centre) - Subvention d'investissement (31 013,30 euros) au titre de la restauration scolaire du collège François-Couperin

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DASCO 69

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DASCO 69

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (619 430 euros) et subventions travaux (131 679 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DASCO 70

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DASCO 70

Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2023 (10 947 737 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DASCO 71

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DASCO 71

Collèges imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2023
(2 779 333 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de
Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DASCO 87

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DASCO 87

Subventions (284.000 euros) avec conventions ou avenants avec des associations pour des résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et de l'Olympiade Culturelle.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DASCO 96

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DASCO 96

Divers collèges - Dotations (1 087 099 euros) pour le soutien de la Ville de Paris aux projets éducatifs

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DFPE 91

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DFPE 91

Subvention (185 619 euros), avenant n° 1 à l'association Le Figuier (Paris centre) pour la crèche collective (Paris centre).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DFPE 107

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DFPE 107

Subvention (25 492 euros), et avenant n°1 à l'association Crèche Parentale du Marais (4e) pour la crèche parentale (4e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DFPE 117

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DFPE 117

Subvention (302 610 euros) et convention avec l'association CRESCENDO (11e) pour la structure multi-accueil "Morland"

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DFPE 143

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DFPE 143

Mise en œuvre d'un plan de soutien en direction des acteurs associatifs de la Petite Enfance face à la crise sanitaire et économique

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DCPA 20

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DCPA 20

Protocole transactionnel - Modalités de reprise du carrelage des plages du bassin de la piscine Saint Merri (4e)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme. Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 18
Contre : 5 (A. Bouri, J. Boutault, C. Faugeron,
J-P Maurel, R. Rémy-Leleu)
Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DDCT 60

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DDCT 60

Détermination du cadre de référence de la répartition pour 2023 de la dotation d'animation locale et de la dotation de gestion locale

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Luc Ferry, Conseiller délégué de Paris Centre

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

N Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DDCT 61

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DDCT 61

Dotation d'investissement - délibération-cadre investissement 2023

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Luc Ferry, Conseiller délégué de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DEVE 80

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DEVE 80

Travaux de démolition et reconstruction d'un mur mitoyen -Avenant à la convention entre la Ville de Paris et le Syndicat de Copropriétaires du 18 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie (4e)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 22 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22 (1 NPPV)

PC 2022 DLH 181

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DLH 181

Location de l'immeuble 32, rue Réaumur (Paris centre) à ELOGIÉ-SIEMP-Bail emphytéotique

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello,
A. Véron)
NPPV : 1 (S. Wirden)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DLH 188

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DLH 188

Location de l'immeuble 5, boulevard Saint-Denis (Paris- Centre) à la RIVP- avenant à bail emphytéotique.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DPE 21

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DPE 21

Subventions (27.000 euros) et conventions avec deux associations œuvrant pour la prévention des déchets et au développement des « Territoires Zéro Déchet »

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DSOL 55

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DSOL 55

Subventions (465 000 euros) et conventions avec 25 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme. Catherine TRONCA, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DSOL 88

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DSOL 88

Subvention (40 000 euros) à l'association Passerelle-Assist'Aidant

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme. Catherine TRONCA, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DU 22

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DU 22

Opération d'aménagement Les Halles (Paris Centre) - Déclassement et Cession à la SCFHP - Échange foncier avec la RATP.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DU 136

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DU 136

Aménagement Les Halles (Paris Centre) - Convention avec la RATP et la Société d'Exploitation des Parkings et du Forum des Halles pour la mise à jour du Plan de prévention contre les inondations.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DU 65

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DU 65
Déclassement et cession d'un local au 7 place Edmond.Michelet (4e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DU 84

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DU 84

APUI « Réinventer Paris – les dessous de Paris » site des Ateliers des Beaux-Arts 48 rue de Sévigné (Paris Centre) – Régularisation de la procédure de déclassement par anticipation.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 16

Contre : 7 (A. Bouri, J. Boutault, C. Faugeron,
L. Ferry, J-P Maurel, R. Rémy-Leleu, S. Wirden)

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DU 131

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DU 131

Prolongation sur 2022 de l'exonération des droits de voirie pour les commerces à proximité de la cathédrale Notre-Dame (Paris Centre) dont l'activité économique est fortement perturbée.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 22 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

PC 2022 DVD 87

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DVD 87

Parc de stationnement Bourse (2e). Avenant de prolongation Convention de concession pour son exploitation.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Luc FERRY s'est absenté durant le vote

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 DVD 105

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 DVD 105

Soutien aux associations vélo : subventions de fonctionnement à 15 associations (montants 171 000€) et conventions associées

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par M. Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

PC 2022 SG 47

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2022 SG 47

Transformations olympiques : Impact 2024 - convention de coopération Ville de Paris FDD Paris 2024 et conventions d'exécution

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le jeudi 22 septembre 2022 ;

Vu le rapport présenté par Mme. Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre,

Sur proposition de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2022 14 – Vœu présenté par Ariel Weil, Gauthier Caron-Thibault, Karine Barbagli et les élus du groupe Paris en Commun, relatif à la création de logements sociaux dans deux ensembles fonciers publics de Paris Centre mis en vente (9 rue de la Banque) et donné à bail (2-8 rue des Pyramides) par l'État

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Monsieur le Maire,

Considérant la mise en vente par l'État d'un ensemble de bureaux appartenant à la Direction Générale des Finances Publiques du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (9 rue de la Banque 75002), et la publication d'un appel à candidatures en vue de la conclusion d'un bail emphytéotique concernant un ensemble de bureaux appartenant au Ministère de la Culture (2-8 rue des Pyramides 75001) ;

Considérant les surfaces de plancher conséquentes que cela représente à l'échelle de Paris Centre :

- 9 rue de la Banque : 10 150m²
- 2-8 rue des Pyramides : 6 726,50 m² ;

Considérant que les 1er et 2ème arrondissements font partie de ceux les moins dotés de la Ville de Paris en logements sociaux, puisque seuls 11,4% des résidences principales du 1er arrondissement et 6% de celles du 2ème arrondissement sont conventionnés en logements sociaux SRU, au 1er janvier 2020, alors que la moyenne à l'échelle de la Ville de Paris s'élève à 21,8% ;

Considérant que les 1er et 2ème arrondissements de Paris sont, à l'inverse, aujourd'hui sur-dotés en activité (ratio de 8,6 emplois salariés pour chaque

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

résident actif de 15 à 64 ans dans le 1er, et de 5,7 dans le 2ème, pour une moyenne Ville de Paris de 1,6) puisque le 1er arrondissement, quartier historique des affaires et des institutions, a conservé une part importante du bâti dédié à l'activité et aux équipements publics (Carrousel du Louvre, Musée et Palais du Louvre, Poste centrale, Banque de France, Ministère de la Culture, Ministère de la Justice, etc), tandis que le 2ème arrondissement a hérité de son passé financier des immeubles entiers de bureaux, appartenant notamment aux grandes banques françaises (BNP Paribas, Crédit Lyonnais, etc) ;

Considérant l'objectif inscrit à l'article 55 de la loi SRU qui impose à la Ville de Paris 25% de logements sociaux parmi les résidences principales en 2025, et les efforts importants de la Ville pour l'atteindre ;

Considérant que l'État promeut la production de logements, et notamment de logements sociaux, à travers la loi relative au Grand Paris de 2010 qui fixe l'objectif de 70 000 logements par an pendant 25 ans pour la métropole ;

Considérant la politique de la Ville de Paris et l'objectif premier de son Pacte pour la construction parisienne publié en octobre 2020, qui préfigure le nouveau PLU bioclimatique parisien et stipule que « Les projets doivent contribuer à créer une ville mixte et solidaire. Ils doivent continuer à satisfaire les besoins en logement social pérenne au regard de la crise économique et sociale. Les projets parisiens ne peuvent plus être monofonctionnels notamment en ce qui concerne les opérations tertiaires. » et que « Les projets doivent continuer à satisfaire les besoins en logements liés au parcours résidentiel des habitants, et permettre à toutes les catégories sociales de demeurer vivre à Paris. Ces opérations doivent ainsi être diversifiées et s'assurer de favoriser la mixité sociale par le développement de typologies variées de logements familiaux. » ;

Considérant les difficultés des agents de l'État et de la Ville de Paris, des ménages parisiens aux ressources modestes, et des publics les plus précaires, reconnus DALO par la Commission de Médiation de Paris, à se loger dans Paris intra-muros, et l'écart qui se creuse d'années en années entre la demande de logements toujours aussi importante et l'offre de logements sociaux disponibles à Paris ;

ainsi aux enjeux sociaux et urbains du secteur Paris Centre

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil de Paris Centre, sur proposition des élus de Paris en Commun, demande :

- Que l'État participe à l'effort mené par la Ville de Paris pour atteindre les 25% de logements sociaux SRU parmi les résidences principales d'ici 2025, en mobilisant son propre foncier notamment à Paris Centre, secteur largement sous-doté
- Que la Ville de Paris et la Mairie de Paris Centre soient associées à la sélection des candidats ayant répondu aux appels à candidatures concernant les deux ensembles immobiliers, 9 rue de la Banque et 2-8 rue des Pyramides, pour travailler à une programmation mixte intégrant du logement social et répondre ainsi aux enjeux sociaux et urbains du secteur Paris Centre

le vœu est adopté à la majorité

Pour : 19

Contre : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2022 15 – Vœu présenté par le groupe écologiste de Paris Centre relatif à l'ouverture de la séance des questions des habitant.e.s en introduction du conseil de secteur de Paris Centre

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Monsieur le Maire,

Considérant l'article 37 du règlement intérieur du conseil de Paris Centre adopté le 29 septembre 2020 dans lequel il est stipulé que tout habitant.e du secteur peut poser une question au conseil d'arrondissement une fois la séance levée,

Considérant que cette pratique faisait le succès démocratique du conseil du 4^e arrondissement,

Considérant que cette pratique avait également déjà lieu dans le 2^e arrondissement avant l'ouverture du conseil,

Considérant que cette pratique est également en vigueur dans divers arrondissements de Paris,

Considérant l'attachement de la Mairie de Paris Centre à la démocratie participative,

Attendu que les 4 premiers arrondissements ont été réunis pour former le premier secteur de Paris et qu'en conséquence le nombre des délibérations a considérablement augmenté,

Attendu que de ce fait les conseils se terminent relativement tard, ce qui laisse

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

peu de temps pour poser des questions et que la longueur du conseil contraint les habitant.e.s présent.e.s à quitter la salle en cours de conseil,

Sur proposition d'Amina Bouri pour répondre aux nombreuses demandes des habitant.e.s du secteur et notamment des conseiller.e.s de quartier, le groupe écologiste de Paris Centre émet le vœu qu'un temps (30 minutes maximum) soit réservé en introduction du conseil pour recueillir les questions des habitant.e.s auxquelles il sera donné une réponse par écrit avant le prochain conseil ou lors du conseil suivant.

le vœu est rejeté

Pour : 5 (A. Bouri, J. Boutault, C. Faugeron, J-P
Maurel, R. Rémy-Leleu)

Contre : 16

Abstention : 2 (L. Ferry, S. Wirden)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2022 17 – Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux de Paris Centre relatif à la sécurité du quartier du Marais

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Monsieur le Maire,

Considérant l'augmentation de l'insécurité dans Paris depuis une dizaine d'année, et notamment dans Paris Centre ;

Considérant qu'un grand nombre de victimes ne vont pas porter plainte, soit par honte soit par sentiment d'inutilité ;

Considérant que selon l'application de signalement Flag ! et leur rapport annuel, Paris Centre est l'arrondissement où il y a eu le plus de signalements ;

Considérant qu'une pétition circule dans les établissements LGBT du marais depuis de nombreuses années pour demander une plus grande sécurité du quartier ;

Considérant que la rue du Temple est la rue la plus problématique, avec du deal de drogue en pleine rue, puis à partir d'une certaine heure des violences ;

Considérant que rien que cet été un homme a été tué dans les rues du marais, et une femme violée ;

Le Conseil d'arrondissement de Paris Centre, sous l'impulsion du groupe

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Républicains et Libéraux, demande :

- Qu'une rencontre régulière soit organisée entre la Mairie, le commissariat de Paris Centre, et les établissements LGBT pour remonter les problèmes d'insécurité ;
- Que soient posée des caméras de surveillance dans le quartier, et notamment aux rues du temple et des archives ;
- Que la police municipale organise des rondes régulières dans le quartier, et en particulier la nuit

le vœu est rejeté

Pour : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)
Contre : 19
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 23

V PC 2022 18 – Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux de Paris Centre relatif aux soirées de l'académie du climat

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Monsieur le Maire,

Considérant que la puissante sono des soirées qui se déroulent dans la cour ouverte de l'ex-mairie du 4ème arrondissement envoie un niveau de décibels illicite résonant dans tout le quartier jusqu'à 23h.

Considérant que le rythme de ces soirées musicales atteint jusqu'à 3 soirées par semaine.

Considérant que la fête se poursuit fréquemment avec des sonos ou des musiciens et leurs instruments place Baudoyer jusqu'à 1 ou 2 heures du matin avec un record à 4 heures du matin.

Considérant qu'un certain nombre de riverains estiment ces nuisances sonores incompatibles avec l'exigence de sommeil des familles normalement constituées.

Considérant l'importance que la mairie attache à la lutte contre le bruit.

Nous demandons l'arrêt de ces soirées dans la cour, en extérieur et une surveillance municipale accrue jusqu'à ce que les riverains aient l'assurance du retour du calme le soir et la nuit.

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

le vœu est rejeté

Pour : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A.
Véron)
Contre : 19
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Q PC 2022 03 – Question orale au Maire de Paris Centre, posée par Jacques BOUTAULT relative au devenir de la crèche des Petits Pois et à l'usage de son local rue du Sentier 2e arrondissement
Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 26 à 29 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Monsieur le Maire,

La crèche des Petits Pois a ouvert ses portes en mai 2011, sous l'impulsion de la mairie du 2e arrondissement qui répondait ainsi à la demande de parents motivés par le désir de créer un lieu différent pour leurs enfants et de passer du temps avec eux. Une vingtaine d'enfants de 1 an à 3 ans y étaient accueillis.

Labélisé « écolo-crèche » en raison de ses principes de gestion attentifs à la santé des tout-petits (alimentation bio, produits d'entretien sans solvants chimiques...) et à l'environnement (couches lavables, isolation du bâti...), ce véritable tiers-lieu de la petite enfance était géré par les parents eux-mêmes, en liens étroits avec la DFPE et la CAF, et bien entendu dans le respect strict des règles relatives aux établissements de petite enfance.

Or, nous avons appris la fermeture de cette crèche des Petits Pois au mois de juillet 2022. La décision abrupte prise par la ville de Paris nous choque.

Certes, durant l'année 2019 cet établissement a connu de graves problèmes de gestion qui ont amené l'ensemble de l'équipe d'encadrement (puéricultrices et directrice), à démissionner.

Mais l'ensemble des solutions et notamment une aide et un encadrement accrus du collectif des parents n'a semble-t-il pas été mis en œuvre. Les parents n'ont pas été invités aux réunions qui ont conduit à la décision de fermer l'établissement.

Dans ce type d'établissement particuliers que sont les crèches parentales, les parents doivent être accompagnés, informés et motivés car bien qu'en situation d'employeurs, ils et elles ne connaissent pas les métiers de la petite enfance dont ils ont la charge.

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Le déficit d'accompagnement sur ce point est l'une des clés des dysfonctionnements observés. Un travail par la Ville a-t-il été effectué sur ce point ? La mauvaise gestion probable d'un groupe de parents doit-il nécessairement entraîner la décision brutale de fermeture définitive, privant toutes les familles suivantes de ce type accueil ?

Nous souhaiterions par ailleurs avoir confirmation de la mise en relation des personnels de cette crèche avec le service de recrutement de la ville de Paris et savoir combien ont retrouvé un emploi ?

Enfin, nous aimerions savoir si les familles dont les enfants n'ont pu être accueillis cette année ont été orientées vers d'autres établissements de petite enfance et combien d'enfants venus des Petits Pois ont été accueillis ?

Ne doutant pas monsieur le maire de votre volonté de permettre à ce que chaque enfant de Paris Centre puisse, dès le plus jeune âge, trouver un lieu d'accueil qui lui convient, nous souhaiterions, enfin, connaître votre analyse de cette situation et obtenir un engagement a minima de votre part quant à la conservation de la destination « familles-petite enfance » de cet établissement.